



Communiqué de presse de Vache mère Suisse du 19. novembre 2018

Vache mère Suisse salue la contribution pâturage supplémentaire

Pour que la Suisse puisse conserver sa position de tête en matière de bien-être animal, elle doit mieux encourager la détention sur pâturage. Pour le comité de Vache mère Suisse, la contribution supplémentaire pour mise au pâturage accordée dans le cadre du programme SRPA constitue un pas dans la bonne direction.

La pâture est un élément central de la communication des contenus du programme SRPA à l'intention des contribuables et des consommateurs. Dans les faits toutefois, SRPA n'est pas synonyme de détention sur pâturage, mais signifie bien souvent uniquement que les animaux ont accès à un parcours extérieur, même en été. Si ce libre accès au parcours extérieur est certes préférable à un mode de détention sans aucun accès à l'air libre, il ne répond toutefois pas aussi bien aux besoins naturels des animaux que la détention sur pâturage. Pourtant, les contributions au bien-être des animaux étaient jusqu'à présent identiques pour tous les bovins, qu'ils bénéficient de la variante standard avec pâturage ou qu'ils soient détenus sans mise au pâturage, comme c'est le cas des bovins à l'engras.

Dans le cadre de son train d'ordonnances 2018, le Conseil fédéral a décidé qu'une contribution supplémentaire serait désormais versée pour les veaux, bœufs et taureaux dans la mesure où ceux-ci peuvent accéder au pâturage durant la période de végétation. Vache mère Suisse a salué cette décision, car il s'agit d'une importante incitation supplémentaire à mettre les animaux au pâturage.

Une étude d'Agridea commanditée par l'Association Stratégie Qualité de la branche agro-alimentaire suisse montre que d'autres pays réduisent leur retard sur notre pays en matière de bien-être animal. Si la Suisse figure encore bien en tête, son avance diminue (<https://bit.ly/2RJMOP0>). Comparativement aux autres pays, la mise au pâturage est un des principaux atouts de l'agriculture suisse, qu'il convient de cultiver. Rappelons que la détention sur pâturage bénéficie non seulement aux animaux, mais aussi à l'environnement, car les émissions d'ammoniaque sont nettement plus faibles sur pâturage que sur un parcours.

Vache mère Suisse demande qu'à l'avenir, la Politique agricole encourage suffisamment le bien-être des animaux et surtout la détention sur pâturage. Dans ce but, il convient d'accorder une contribution de pâturage pour toutes les catégories de bovins, vaches incluses, et de réaliser un programme énergique et crédible d'encouragement de la production de lait et de viande basée sur les herbages (PLVH).

Contact : Mathias Gerber, Président de Vache mère Suisse, 079 358 38 19
Daniel Flückiger, responsable communication, 079 226 52 76